

Réalisation d'un Plan de Mobilité Simplifié Communauté de Communes Vallée de l'Homme

Comité de pilotage – 20 janvier 2022

CC Vallée de l'Homme – Copil – 20 janvier 2022



2 rue d'Austerlitz
31000 Toulouse
T / 05 62 73 53 93

18/20 rue Claude Tillier
75012 Paris
T / 01 43 72 10 09

iter@iternet.org
<http://www.iternet.org>

Bienvenue !

Quelques conseils pour une réunion à distance sereine...



J'allume ma caméra



Je coupe mon micro quand je ne m'exprime pas



J'écoute les autres



Je peux commenter ou poser des questions sur l'onglet conversation



Je peux utiliser les outils de réaction pour approuver



Je lève la main pour demander la parole



Sentez-vous à l'aise !



Un problème ? Faites-nous signe !



Cool !



Respect



Non jugement



Bienveillance



Courtoisie



Pas cool...



Impolitesse (verbale, comportementale)



Monopoliser la parole, l'attention



Ne pas contribuer

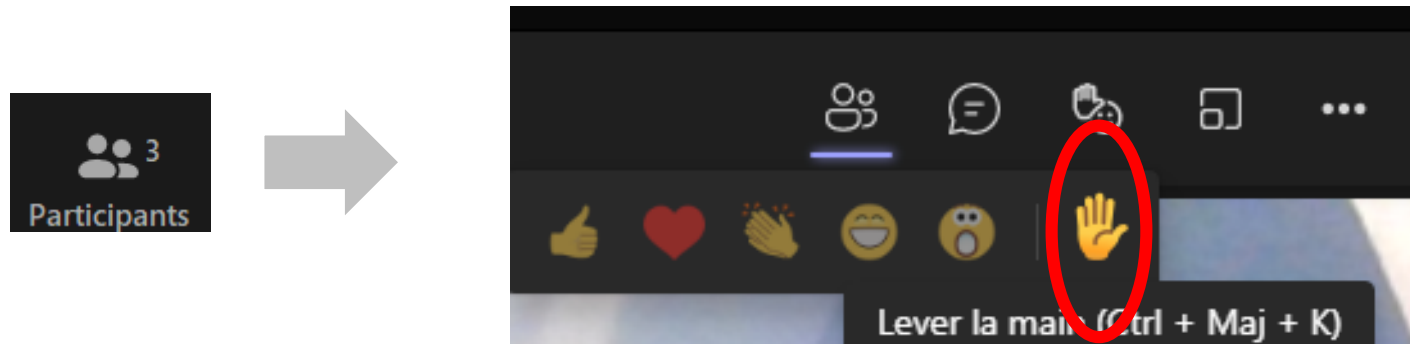


Partir sans explication

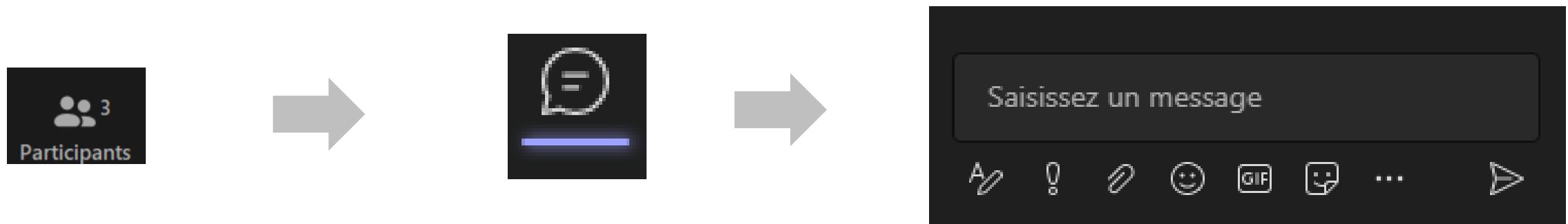
Bienvenue !

Un petit « truc » avant de démarrer...

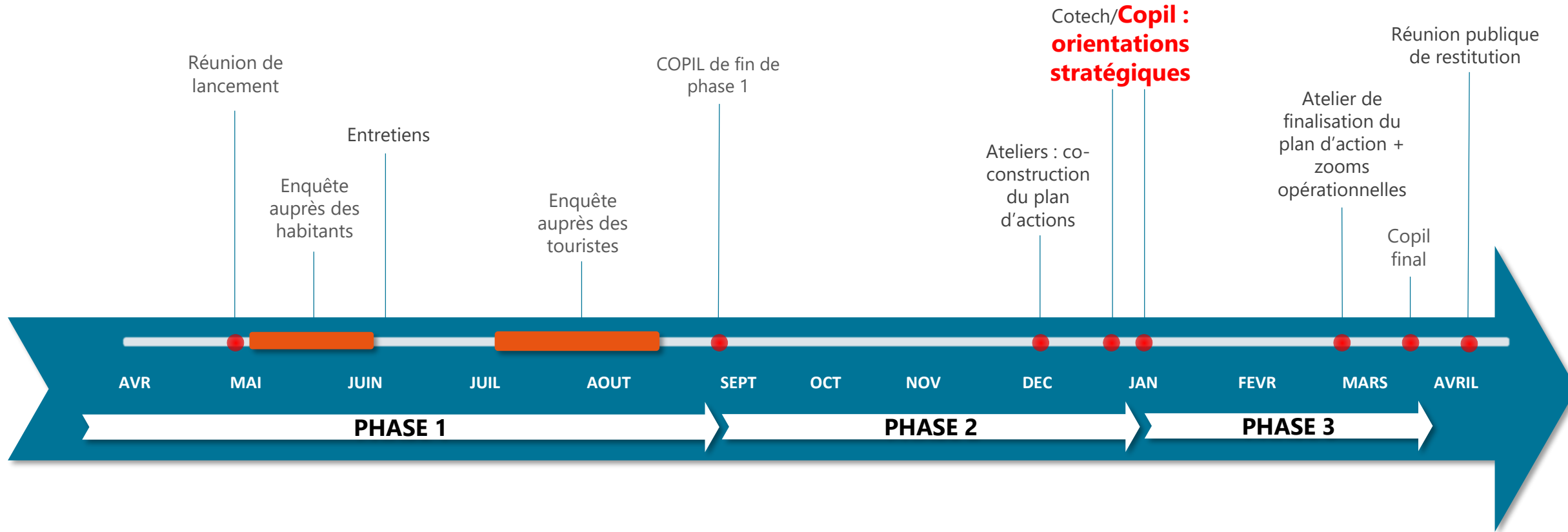
Pour parler : lever la main 😊



Pour écrire : utiliser la bulle de discussion 😊



Rappel du calendrier



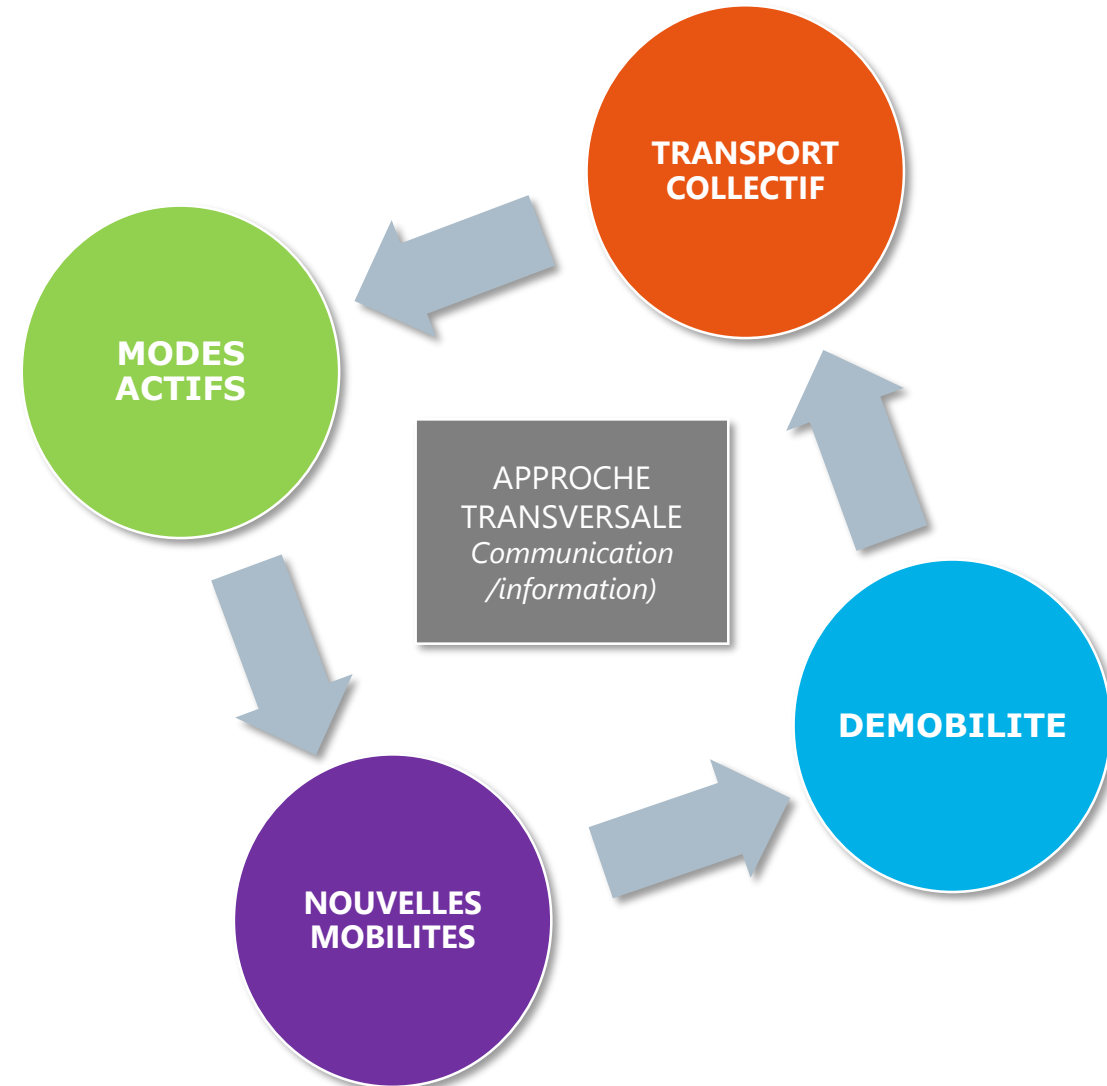
Objectifs de ce Comité de Pilotage :

- Présenter et valider les pistes de solution ressorties des ateliers du 14 décembre dernier et retravaillées en comité technique le 13 janvier
- Présenter la forme / le visuel des fiches actions

Rappel du diagnostic : les principaux enjeux et leurs déclinaisons en axes stratégiques

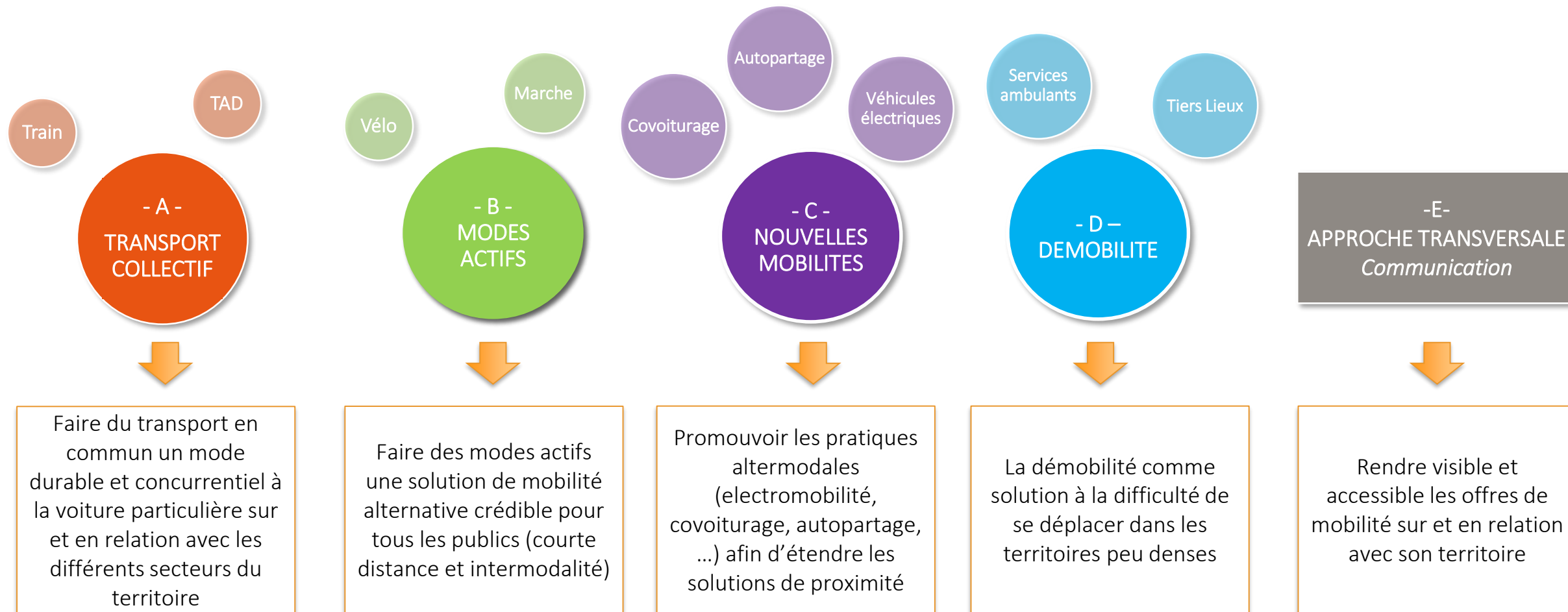
- Développer la communication autour de l'usage des modes actifs, du covoiturage, et des offres de transport en commun;
- Améliorer l'offre de la ligne TER 34, en particulier avec la commune de Sarlat;
- Mettre en place des « partenariats mobilités » entre les publics jeunes / actifs et seniors et favoriser la solidarité « mobilité » à l'échelle locale (quartiers, hameaux..);
- Favoriser l'intermodalité train/bus et vélo/train;
- Déployer un système de TAD à l'échelle de la CCVH pour compléter les initiatives locales et les lignes interurbaines et permettre aux personnes âgées non motorisées de se déplacer;
- Agir sur la mobilité des salariés;
- Développer un système vélo sur le territoire en s'appuyant sur le projet de Véloroute voie verte ;
- Développer le Covoiturage
 - Nécessité d'améliorer la visibilité des aires de covoiturage actuelles et d'en créer de nouvelles;
 - Créer des lignes de covoiturage dynamique en direction de Sarlat;
- Permettre la pratique du télétravail et réduire voire éviter les déplacements subis.

Ces enjeux peuvent se décliner en axes stratégiques



Les thématiques travaillées lors des ateliers du 14 décembre

- 2 ateliers participatifs se sont déroulés le 14 décembre au Bugue et à Thonac
- 34 personnes ont pu être concertées
- L'objectif de ces temps de concertation étaient de travailler sur des pistes d'action, par grande thématique :



Résultat du sondage sur la priorisation des pistes de solution par les participants des ateliers du 14 décembre 2021



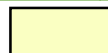
Suite à ces ateliers, un questionnaire en ligne a pu être envoyé aux participants (24 sur 34 ont répondu) afin de hiérarchiser les pistes d'action ressorties et qui répondent aux enjeux et objectifs issus du diagnostic prospectif :

TRANSPORTS COLLECTIFS

1	Mettre en place un service de transport à la demande permettant de relier les bassins de vie du territoire (pas seulement les marchés et les gares)
2	Se servir de la prise de compétence mobilité par la CCVH pour porter auprès de la région l'amélioration de l'offre et de la fréquence des lignes TER
3	Proposer un transport à la demande pour se rendre aux rendez-vous spécialisés
4	S'appuyer sur les transporteurs locaux (taxis) pour développer un service de transport social et solidaire
5	Déployer des lignes de bus express permettant de relier rapidement les bassins de vie et les polarités internes et externes au territoire
6	Mettre en œuvre un transport d'utilité sociale porté par une association et géré par des bénévoles

MODES ACTIFS

1	Sécuriser la pratique du vélo en développant les aménagements cyclables dans et autour des principales polarités et en les connectant à la future voie verte
2	Mettre en œuvre des aménagements cyclables sécurisés en site propre (pistes cyclables, voies vertes), prioritairement à proximité des collèges et des gares
3	Réaliser un schéma directeur cyclable à l'échelle de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme
4	Améliorer l'accessibilité piétonne dans les centres-bourgs et vers/depuis les principales polarités (gare, collèges, hôtel, ...)
5	Développer des « parkings relais » en périphérie des principaux pôles et aménager des voies vertes pour relier le centre-ville
6	Déployer du stationnement pour les vélos

 Les pistes d'action les plus plébiscitées.

Résultat du sondage sur la priorisation des pistes de solution par les participants des ateliers du 14 décembre 2021



NOUVELLES MOBILITES

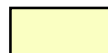
1	Développer une plateforme en ligne facilitant le partage et la mutualisation des trajets
2	Déployer des lignes de covoiturage domicile-travail sur le ou les principaux axes du territoire
3	Développer le covoiturage de courte distance en permettant des arrêts sécurisés et une identification par le conducteur de la destination souhaitée
4	Déployer des stations d'autopartage de véhicules électriques à proximité des gares du territoire
5	Déployer un maillage d'aires de covoiturage sur le territoire, en s'appuyant sur les aires informelles existantes
6	Mettre à disposition les flottes de véhicules des employeurs du territoire non utilisées le week-end

DEMOBILITE

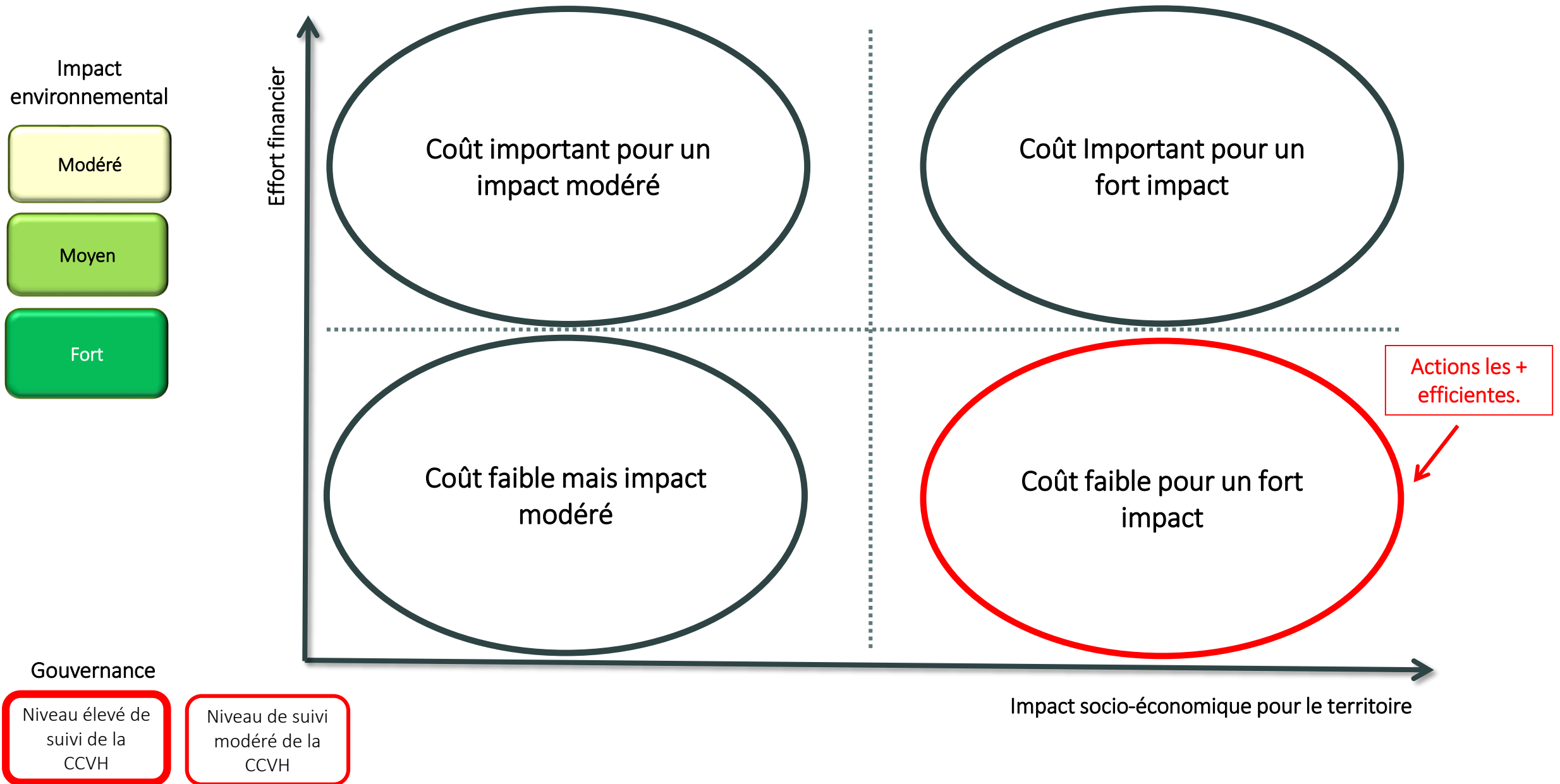
1	Revitaliser les centres-bourgs (en termes de services, commerces, culture, ...)
2	Mettre à disposition des agriculteurs /associations des espaces publics communaux permettant de structurer les circuits courts
3	Déployer des Tiers-Lieux associatifs sur le territoire pour : Permettre à des entreprises ou autoentrepreneurs de pouvoir lancer leur activité ...
4	Développer les points de livraison collectifs pour favoriser la vente en direct et créé du lien social (exemple de la « Cagette Thonacoise »)
5	Développer les commerces ambulants / tournées alimentaires dans les communes sans services
6	Rapprocher les services publics de la population en faisant circuler une Maison France Service mobile

COMMUNICATION

1	Améliorer la communication sur les services existants en utilisant des canaux variés (journaux locaux, affichage, radio local, ...)
2	Mettre en place des animations pédagogiques dans chaque commune pour promouvoir la pratique du vélo
3	Communiquer et promouvoir auprès des entreprises le Forfait mobilité Durable, et plus globalement l'enjeu de la mobilité de leurs salariés
4	Mettre en place une vélorution

 Les pistes d'action les plus plébiscitées.

Grille de lecture : évaluation de l'impact/effort des actions ressorties des ateliers



Un premier travail de priorisation des pistes d'actions réalisé en Comité technique

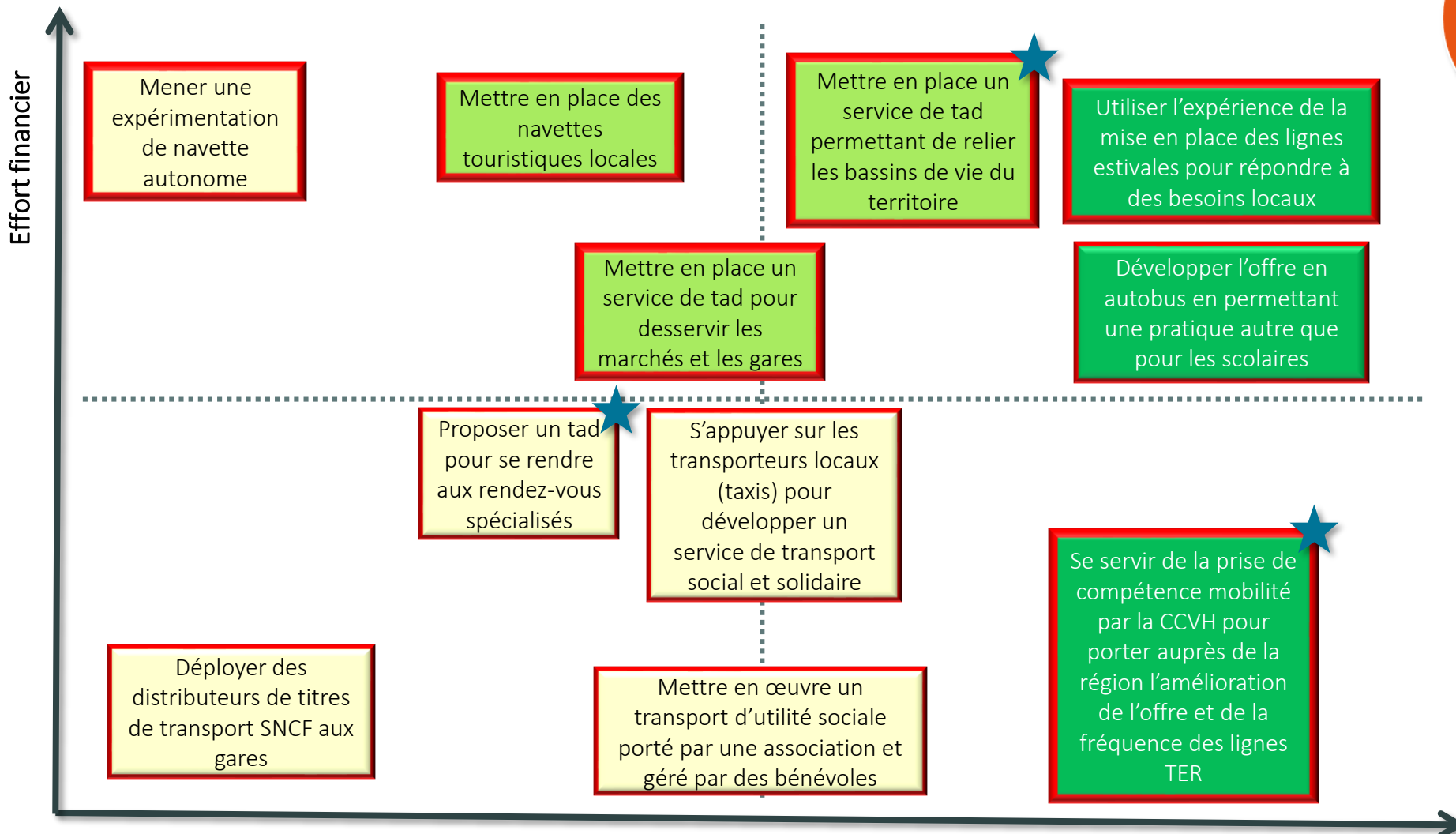


Impact environnemental

Modéré

Moyen

Fort



Gouvernance

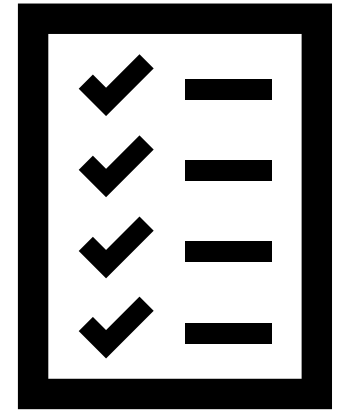
Niveau élevé de suivi de la CCVH

Niveau de suivi modéré de la CCVH

Impact socio-économique pour le territoire

Les pistes d'action prioritaires sont identifiées par une ★

Présentation des pistes de solution

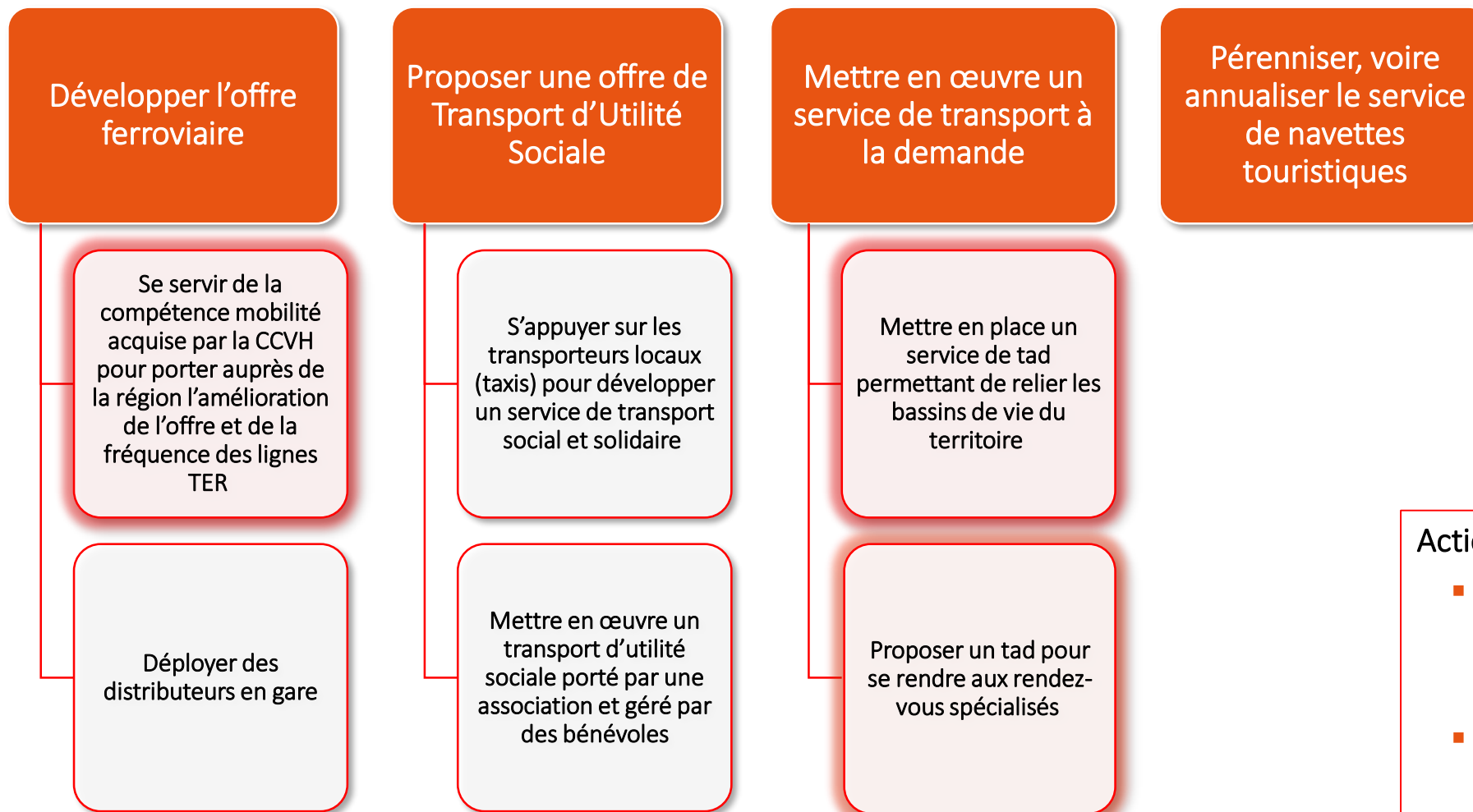


Les pistes de solution

Axe A : transports collectifs



- A -
TRANSPORT
COLLECTIF



Actions/mesures non prioritaires :

- Développer l'offre en autobus en permettant une pratique autre que les scolaires
- Mener une expérimentation de navette autonome

 Action plébiscitée (sondage)

Les pistes de solution

Axe B : modes actifs



- B -
MODES
ACTIFS

Réaliser un Schéma directeur cyclable à l'échelle de la CCVH

Sécuriser la pratique du vélo par la mise en place d'aménagements cyclables

Développer les aménagements cyclables dans et autour des principales polarités et en les connectant à la futur voie verte

Mettre en œuvre des aménagements sécurisés prioritairement à proximité des collèges et des gares

Stabiliser et améliorer l'entretien des accotements des routes

Améliorer la signalisation des cyclistes (signalétique, marquage au sol, ...)

Apaiser les centres-bourgs

Réaliser des plans de circulation et aménager des zones de rencontre

Améliorer l'accessibilité piétonne dans les centres-bourgs et vers/depuis les principales polarités (gare, collèges, hôtel, ...)

Développer des « parkings relais » en périphérie des principaux pôles et aménager des voies vertes pour relier le centre-ville

Aménager des espaces pour les piétons plus attractifs et sécurisés (trottoirs)

Favoriser la pratique de la marche et du vélo pour emmener les enfants à l'école

Mener des expérimentations de rues scolaires

Mettre en place des dispositifs de Vélibus/Pédibus

Favoriser l'intermodalité train/Vélo

Déployer des VAE en libre-service aux gares du Bugue et des Eyzies

Déployer du stationnement pour vélo en gare

Etoffer l'offre actuelle de VAE en location longue durée

Actions/mesures non prioritaires :

- Mettre en place un service de transport par calèche
- Déployer des stations de vélos à assistance électrique en libre-service à proximité des grands sites d'hébergements

 Action plébiscitée (sondage)

Les pistes de solution

Axe C : nouvelles mobilités



- C -
NOUVELLES
MOBILITES

Développer une plateforme en ligne pour mettre en lien conducteurs et passagers

Développer l'autopartage sur le territoire

Développer la pratique du covoiturage du quotidien par la mise en place d'infrastructures

Déployer des stations d'autopartage de véhicules électriques à proximité des gares du territoire

Mettre à disposition les flottes de véhicules des employeurs du territoire non utilisées le week-end

Promouvoir l'autopartage entre particuliers ?

Déployer des lignes de covoiturage destinées à favoriser le covoiturage domicile-travail sur le ou les principaux axes du territoire

Développer le covoiturage de courte distance en permettant des arrêts sécurisés et une identification par le conducteur de la destination souhaitée

Créer un maillage d'aires de covoiturage, en s'appuyant sur les aires informelles existantes

 Action plébiscitée (sondage)

Les pistes de solution

Axe D : Démobilité



- D -
DEMIBILITE

Déployer des tiers-lieux associatifs

Développer les services ambulants

Rapprocher les services publics de la population en faisant circuler une Maison France Service mobile

Développer les commerces ambulants / tournées alimentaires dans les communes sans services

Mettre en place une « déchetterie ambulante » permettant une collecte locale des matériaux et encombrants

Faciliter la pratique du télétravail

Permettre la pratique du télétravail en donnant accès fibre à l'ensemble de la population

Mettre en place des espaces de coworking en utilisant des bâtiments existants sous-utilisés (bâtiments communaux, campings, ...)

Faciliter la vente et l'achat de produits locaux


Mettre à disposition des agriculteurs /associations des espaces publics communaux permettant de structurer les circuits courts

Développer les points de livraison collectifs pour favoriser la vente en direct et créer du lien social (exemple de la « Cagette Thonacoise »)

S'appuyer sur les services publics existants dans les communes (agence postale par exemple) pour diversifier les services proposés

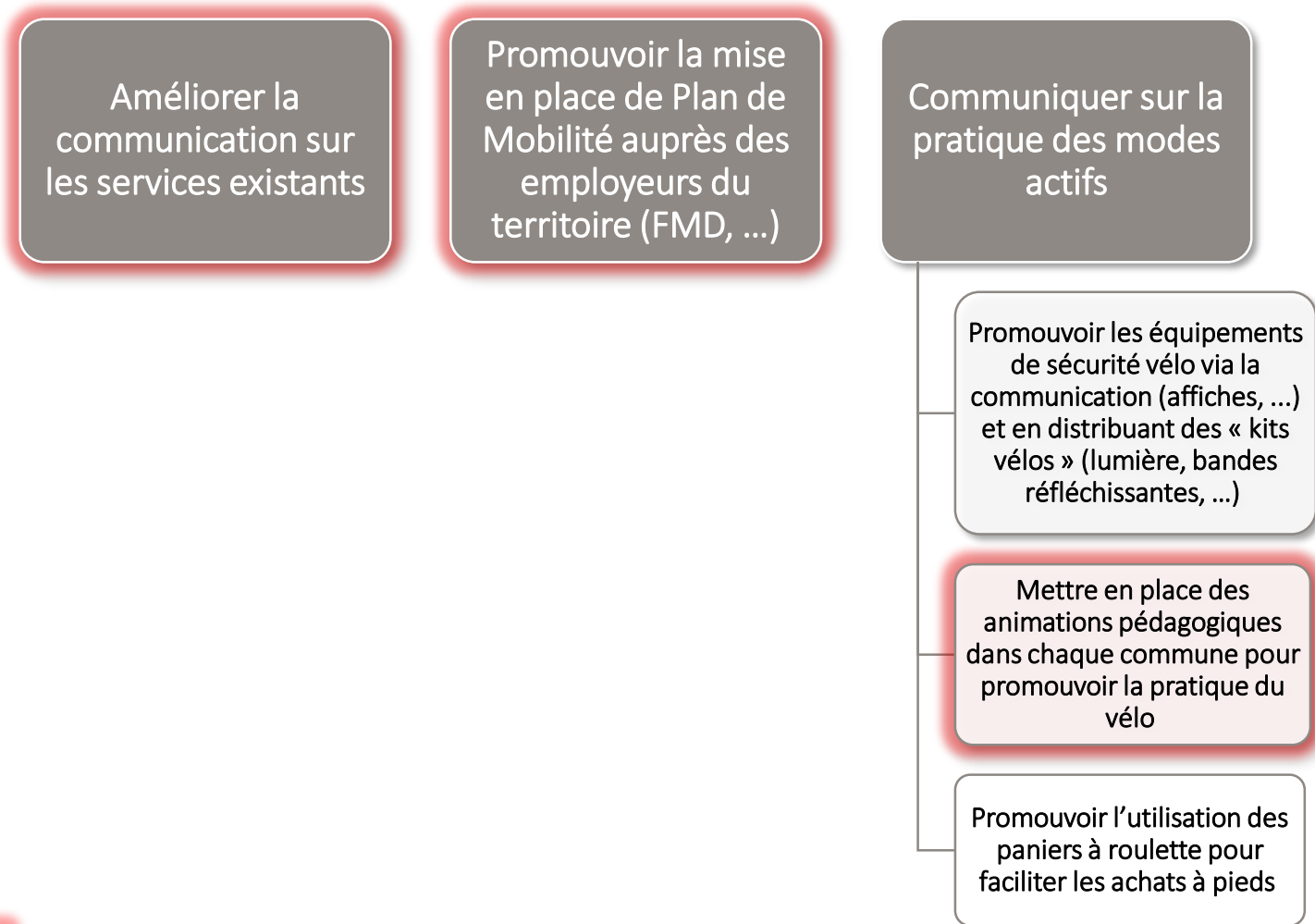
Actions/mesures non prioritaires :

- Développer l'écotourisme à une échelle locale
- Revitaliser les centres-bourgs
- Mettre en place un service de livraison à domicile des produits des supermarchés

 Action plébiscitée (sondage)

Les pistes de solution

Axe E : communication



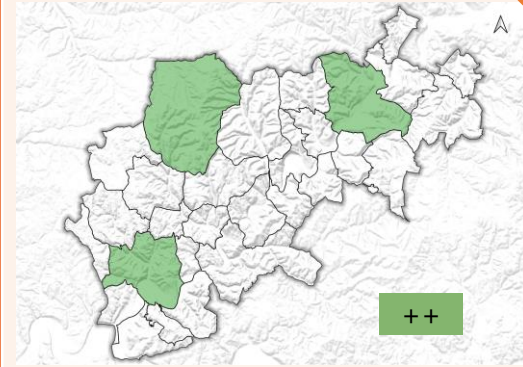
Action plébiscitée (sondage)





Enjeux et objectifs de l'action :



Echelle de pertinence :



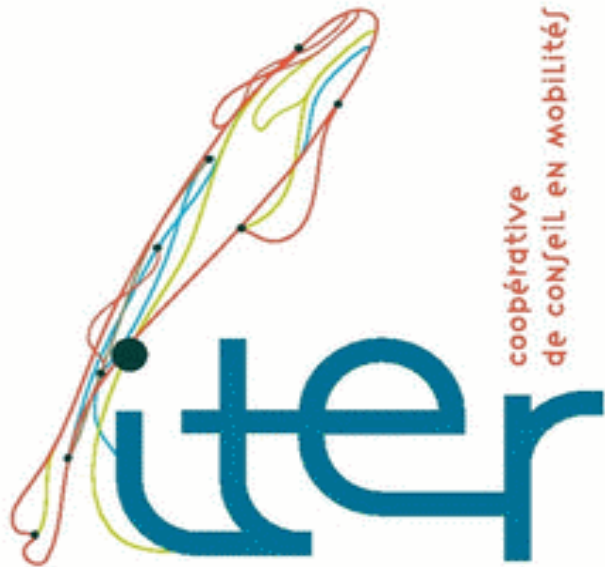
 Mesures	€ Coûts	 Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> • Mesure 1 : • Mesure 2 : ... • ... 		

 Maîtrise d'ouvrage	 Partenariat	 Indicateurs de suivi	 Impact / effort
			<p>A graph with a vertical axis labeled with a Euro symbol (€) and a horizontal axis labeled with a group of people icon. A red dot is plotted in the upper right quadrant, indicating high impact and high effort. Dotted lines represent the axes.</p>

Les éléments constitutifs du plan d'actions

- Une description de l'action et des principaux éléments de cadrage (portage, temporalité, ...) → fiche action
- Une territorialisation de l'action (illustrée par des cartographies, schémas, ...)
- Une illustration de l'action via du Benchmark

L'ambition est de proposer un plan d'action assez étoffé, pour ne pas passer à côté de potentielles subventions, mais en dissociant les actions prioritaires et les actions plus secondaires, qui seront moins détaillées.



Document élaboré par :

Jean-Jacques ROBIN et Thomas NOMBRET

Iternet, coopérative de conseil en mobilités

2 Rue d'Austerlitz, 31000 TOULOUSE

T: 05 62 73 53 93

Jean-Jacques ROBIN

Iternet, coopérative de conseil en mobilités

2 Rue d'Austerlitz, 31000 TOULOUSE

T: 07 84 93 54 30

Jeanjacques.robin@iternet.org

Annexe : les commentaires de la question ouverte du questionnaire en ligne

- **S'appuyer sur les associations telles que la Cagette Thonacoise**, qui pourraient faire de la livraison à domicile grâce au bénévolat pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, mais avoir une aide par exemple pour la mise à disposition d'un véhicule 1 fois par semaine pour assurer ces livraisons.
- **Développer au niveau du territoire le développement "d'un click and collect"** entre le consommateur final et le monde agricole (à votre disposition pour développer et coordonner le projet).
- **Étudier avec les transporteurs le réemploi de leurs véhicules bloqués pendant les heures scolaires**. Ex : utiliser en transport à la demande le minibus qui assure la desserte d'une école primaire
- **Fusionner les communautés de communes du Périgord Noir** pour créer une communauté à même d'apporter des réponses sérieuses aux problèmes de déplacement.
Ne pas se prendre pour une mégapole quand on ne pèse que 16 000 habitants répartis dans un grand vide.
- **Investir dans des vélos porteurs** (pour des livraisons à domicile) ou vélos taxi.
- **Les calèches ou mode de transport avec animal oui mais pas spécialement pour les personnes âgées (secousses)** à imaginer pour les scolaires également. Répertorier et exploiter à nouveau les chemins communaux existants, en faire un maillage avec des voies plus importantes. Pour tous réaménagements de centres villes prévoir une utilisation de l'espace équitable et appropriée aux différents modes de transport voiture mais également piétons et autres véhicules à deux roues, des rue piétonnes....
- **Pour favoriser la mobilité des cyclistes, leur permettre d'emmener le vélo dans le bus** (en soute)(ou communiquer sur ce service si c'est déjà possible)
- **Promouvoir le travail entre acteurs territoriaux pour permettre la mutualisation**, l'échange de bonnes pratiques et la coopération. (voir groupe ESS Périgord Noir) et communiquer auprès des habitants via une cartographie et un annuaire des acteurs et initiatives existantes